



## contrat location de voiture

Par **MIDINO**, le **22/06/2019** à **18:28**

j'ai acheté un voyage chez xxxxxx "Road trip USA". Arrivé sur place, je donne mon bon d'échange prépayé pour la location d'une voiture chez le fournisseur du voyageur "xxxxxx". Au guichet les papiers se font normalement l'opératrice me fait choisir ma voiture sur l'écran de son ordinateur puis me demande mon permis puis ma carte bleue pour enpreint de caution. Elle me fais signer et paraphé avec le detail du coût de la location " Nb de jour garantie ect.." pour un montant de 1065\$, au bout de 15 jours je restitu la voiture en lieu et etat comme convenu. Ce n'est qu'a mon retour en france que je vois un prélèvement sur mon compte de 950 € soit 1065\$ pour la location d'une voiture . Pensant à une erreur je me rends chez mon voyageur pour un remboursement ou une régularisation vu que j'avais payer cette prestation dans le contrat de mon voyage. il me repond que c'est un changement de categorie de vehicule et que j'ai signé le contrat sur place donc pas de remboursement possible ni du voyageur ni du loueur. même avec un déduction de l'écart forfaitaire du changement de categorie par rapport au bon d'échange.

Quel sont mes droits et mes recours

Par avance merci cordialement

Didier